



N° 5575
Reçue le 25.01.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 25.01.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 26 janvier 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Dans le domaine de l'éducation, le Luxembourg participe depuis 20 ans régulièrement à des études d'évaluation systémique, menées à l'échelle nationale et internationale, afin de pouvoir fonder ses décisions politiques sur des données empiriques solides. L'Observatoire national de la qualité scolaire (ONQS) en a récemment dressé un bilan (intitulé « Le bilan de l'évaluation systémique de l'éducation au Luxembourg ») et il a formulé les trois recommandations suivantes :

- 1) *L'ONQS promeut une cohérence renforcée en matière de gouvernance à deux niveaux. D'une part, une formulation d'objectifs du système éducatif (Bildungsziele) intelligibles et mesurables et, d'autre part, l'établissement d'une procédure transparente de prise de décision en matière d'éducation.*
- 2) *L'ONQS recommande d'établir une stratégie à long terme en matière d'évaluation systémique afin de pouvoir mesurer l'impact des mesures ou réformes mises en œuvre à l'échelle nationale ou locale.*
- 3) *L'ONQS recommande de clarifier les principes de gestion et d'exploitation des données disponibles, provenant d'évaluations systémiques nationales et internationales ou issues du fonctionnement administratif et organisationnel – et cela tant pour l'éducation formelle que pour l'éducation non-formelle – afin d'optimiser l'utilisation des données, d'améliorer la qualité des analyses et d'élargir l'envergure des études dans le but d'améliorer la qualité scolaire.*

C'est dans ce contexte que je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- A titre général, Monsieur le Ministre peut-il me renseigner sur la mise en œuvre des recommandations susmentionnées ? Quel en est le calendrier ?
- A titre particulier, quelles mesures ont déjà été entamées et sous quelle forme ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen
Co-présidente du Groupe politique



Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, à la question parlementaire n° 5575 de Madame la Députée Martine Hansen

Le rapport *Le bilan de l'évaluation systématique de l'éducation au Luxembourg* montre de manière très détaillée les moyens mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) au cours des 20 dernières années, et en particulier, au cours des cinq dernières années, pour être en mesure d'évaluer en permanence les systèmes d'éducation formelle et non formelle au Luxembourg et de se donner les moyens de prendre des décisions fondées sur des données objectives. Il s'agit bien sûr d'un long processus qui doit d'abord être mûrement réfléchi et ensuite être considéré de façon nuancée.

Le rapport de 2020 montre bien comment le Luxembourg a commencé, à la fin du 20^e siècle, à sérieusement prendre en considération le monitoring et l'évaluation du système éducatif et à participer à des études internationales. Il montre également comment celles-ci ont eu et continuent à avoir un impact sur la politique éducative, et comment, en plus, le suivi national du système éducatif s'est progressivement construit.

Depuis la jonction, en 2013, du département de l'éducation nationale, chargé de l'éducation formelle, avec celui de l'enfance et de la jeunesse, chargé de l'éducation non formelle au sein d'un seul ministère, un certain nombre d'étapes supplémentaires ont été franchies vers une utilisation judicieuse des données et des expériences des établissements et structures d'enseignement et d'éducation, qu'elles soient issues de la recherche ou de données administratives.

Voici les étapes les plus importantes de ce processus :

- **2015** : introduction du rapport national sur l'éducation, fruit d'une coopération entre le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) et le Luxembourg Centre for Educational Testing (LUCET), qui fait le point tous les trois ans. Le premier rapport sur l'éducation a été publié en 2015, le dernier en décembre 2021. Les éditions 2018 et 2021 sont intégralement disponibles sur www.bildungsbericht.lu. On y trouve également d'autres collectes de données et des informations sur les rapports.
- **2018** : en plus des études internationales PISA et HBSC, le Luxembourg participe depuis 2018 à l'étude ICILS, ce qui lui permet d'acquérir une référence internationale en matière de digitalisation dans les écoles. Au niveau national, cette étude apporte également des informations complémentaires et des conclusions sur la situation dans les différentes écoles. En 2023, le Luxembourg participera à cette étude pour la deuxième fois.
- **2018** : mise en place de l'Observatoire national de la qualité scolaire (ONQS), qui a pour mission d'évaluer et de contrôler la qualité des enseignements dispensés dans le système éducatif luxembourgeois.
- **2018** : mise en place de la Division du développement des établissements scolaires (<https://www.developpement-scolaire.lu/>) ainsi que de la fonction d'Instituteur spécialisé en

développement scolaire. Grâce à cette équipe, les écoles sont fortement encouragées à gérer les données qui les concernent de manière productive et à les utiliser à bon escient dans leurs efforts en matière de développement scolaire.

- **2018** : mise en place de la Division du curriculum au sein du SCRIPT. De cette façon, les processus relatifs au développement des programmes sont professionnalisés. Ainsi, depuis, des finalités pédagogiques transversales ont été formulées pour l'ensemble des parcours à l'ESC et à l'ESG, les cursus des disciplines sont constamment ajustés par les commissions nationales des programmes. Actuellement, en 2022, la division est en train de revoir, dans le cadre d'un large processus participatif, les finalités pédagogiques de l'enseignement fondamental, ce qui devrait aboutir à un nouveau Plan d'études en 2025 (www.curriculum.lu).
- **2020-2025** : extension des Épreuves standardisées (EpStan). Il y a lieu de souligner que le système des EpStan est actuellement en cours de révision et d'extension, afin de pouvoir collecter d'une part, des informations dans des situations de crise (comme lors de la pandémie dans le cadre des deux dernières éditions), d'autre part, pour être à même de mesurer l'impact des mesures mises en place en faveur de l'éducation de la petite enfance et finalement pour pouvoir inclure le système des écoles internationales publiques.

Concernant le premier point, à savoir la collecte de données en temps de crise, l'outil a déjà fait ses preuves, étant donné qu'en novembre 2020 et en septembre 2021, de précieuses informations sur la gestion et l'impact de la crise Covid-19 ont ainsi pu être recueillies.

Pour le deuxième et le troisième point, les données seront collectées pour la première fois en novembre 2022, ce qui permettra un premier bilan des mesures de soutien au niveau de la petite enfance et des offres internationales au printemps 2023, tout en sachant qu'il s'agira bien sûr encore de résultats très provisoires.

- **2020** : lancement du projet *Bridge Builder* (www.bridgebuilder.lu), fruit d'une coopération entre l'Université du Luxembourg (LUCET) et le MENJE (SCRIPT). Ce projet permet de coordonner la recherche en éducation au Luxembourg et également de constituer une base de données autour de la recherche au Luxembourg. Cela rend la recherche dans le système plus transparente et elle peut donc être mieux utilisée à tous les niveaux du système éducatif.
- **2020** : depuis 2018, la Division du traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative du SCRIPT a créé un tableau de bord qui vise à établir une image précise et complète de la qualité du système éducatif et à guider les décisions en matière de politique éducative. L'outil est actuellement disponible en version provisoire sur www.edustat.lu.

En outre, cette division a renouvelé, ces dernières années, toutes les publications de statistiques et d'autres publications se basant sur des données tout en révisant les bases de données. Ces publications sont disponibles sur :

https://men.public.lu/fr/publications.html?r=f%2Faem_theme%2Ftags_theme%3Amen%5Cstatistiques-etudes&

- **2022** : extension de l'Observatoire national de la qualité scolaire

La création d'un Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire signifie un rapprochement concret entre les mondes éducatifs, mais aussi une nouvelle perspective sur les enfants et les jeunes dans la société luxembourgeoise. Au-delà, l'Observatoire est aussi conçu comme un signal, vers la société, de l'importance d'un dialogue en faveur des enfants et des

jeunes, inspiré par la promotion de leur bien-être et de la défense de leurs intérêts, que le nouvel observatoire nourrira avec dévouement.

Toutes ces actions combinées montrent comment le système éducatif luxembourgeois est devenu plus tangible ces dernières années, pour les acteurs à tous les niveaux du système, dans les écoles, dans les administrations, dans la politique éducative et au-delà pour tous les publics concernés et intéressés par l'éducation.

Luxembourg, le 28 février 2022

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH